

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____
Dossier complet le : ____/____/____
N° d'enregistrement : _____

Intitulé du projet

Construction d'un réservoir sur tour de 1600 m³ sur la commune de Pizay.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____
Prénom(s) _____

2.2 Personne morale

Dénomination _____
La CC de la Côteire à Montluel (3CM)
N° SIRET 2 4 0 1 0 0 6 1 0 0 0 0 3 1
Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☒ Monsieur
Nom _____
Prénom(s) _____
Philippe

Raison sociale _____
EPCI _____
Type de société (SA, SCI...) _____

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
21. Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker	(c) Réservoirs de stockage d'eau " sur tour " (château d'eau) d'une capacité égale ou supérieure à 1 000 m³

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ? ☒ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ? ☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un réservoir d'eau potable sur tour de 1600 m³, implanté sur la commune de Pizay.

L'ouvrage comprendra deux cuves distinctes (550 m³ et 1050 m³), ainsi que les équipements hydrauliques, électriques et de la sécurité nécessaires à son fonctionnement.

Le projet ne nécessite aucun travaux de démolition de bâtiments.

Le terrain d'implantation est actuellement non bâti. Les travaux se limiteront au défrichement ponctuel, au décapage de la terre végétale et aux terrassements nécessaires à la réalisation des fondations de l'ouvrage;

Capacité : 1600 m³

Côte du TN : 288 mNGF

Côte du TP : 330 mNGF

Hauteur de la tour : 47,65 m

Hauteur d'eau : 8 m

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de renforcer et sécuriser l'alimentation en eau potable des communes de Pizay, Sainte-Croix et Bressolles.

Il vise à améliorer la continuité du service public de distribution d'eau potable, à sécuriser la ressource en substituant des captages présentant des problématiques de qualité et de productivité, et à adapter les capacités de stockage aux besoins futurs à l'horizon 2050.

La création du réservoir sur tour permettra d'assurer une distribution gravitaire sécurisée, de répondre aux besoins de pointe, de garantir une réserve incendie réglementaire et d'améliorer la résilience du réseau en cas d'incident.

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase travaux comprendra :

- Les opérations préparatoires (installation de chantier, accès) ;
- Le défrichement ponctuel et le décapage de la terre végétale ;
- Les terrassements et la réalisation des fondations ;
- Le montage de la grue ;
- La construction de la structure en béton armé du réservoir sur tour ;
- La pose des équipements hydrauliques et de télégestion ;
- Le raccordement aux réseaux d'alimentation, de distribution d'eau potable et de vidange ;
- Le test d'étanchéité des cuves ;
- L'aménagement des abords, la remise en état du site et la réalisation de la clôture ;
- Les travaux seront réalisés sur une emprise limitée à la parcelle d'implantation.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, le réservoir assurera le stockage et la régulation de l'alimentation en eau potable du secteur.
Son fonctionnement est entièrement automatisé et piloté à distance grâce à des capteurs de niveau, de qualité et d'alarmes, dont les données sont transmises par radio au système de télégestion de la station de pompage, elle-même reliée à la supervision de l'exploitant.
Un nettoyage annuel des cuves est réalisé : le plan d'eau est alors abaissé progressivement par la consommation des abonnés, puis le volume résiduel est évacué en vidange

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
Le projet est soumis à un permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Hauteur totale de l'ouvrage Diamètre en pied de l'ouvrage Diamètre au sommet de l'ouvrage Emprise au sol de l'ouvrage	47,65 m 9,5 m 23,02 m 68 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit : Bois de la Morte

Localité : Pizay

Code postal : 0 1 1 2 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 5 0 4 4 2 " E Lat. : 4 5 5 2 4 0 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : " ° ' " Lat. : " ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : " ° ' " Lat. : " ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU approuvé le 20 mars 2023
Le projet est situé en zone A (agricole) - les équipements publics et ouvrages techniques nécessaires sont autorisés.

! Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.2.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDF, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	ZNIEFF à plus de 400 m ZNIEFF de type I : Vallon du Cotey (Annexe 5)
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :		Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒		
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒		
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒		Zone humide la plus proche à plus de 500 m (Annexe 6)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒		
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒		
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒		Site pollué le plus proche à 830 m (Annexe 8)
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒		
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒		
Dans un site inscrit ?	☐	☒		

Incidences potentielles		Ressources	
De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	Oui	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?
	Non	L'eau potable qui sera stockée dans ce réservoir sera pompée depuis le champ captant de Balan, dont la DUP est en cours de mise à jour pour augmenter le régime de prélèvement.	Le réservoir sur tour sera construit principalement en béton armé
		Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications des masses d'eau souterraines ?	Est-il excédentaire en matériaux ?
		Pas de modification prévisible des masses d'eau souterraines	
			Les principales ressources utilisées seront les ferrallites, ciments et granulats nécessaires à la confection du béton armé

Veuillez compléter le tableau suivant :

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le site Natura 2000 le plus proche est à environ 1,66 Km (Annexe 7)
D'un site classé ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Ressources		Milieu naturel		Risques		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Oui	Non								
☒	☐	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?		Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	☐	Le projet est en adéquation avec les ressources disponibles et les équipements existants d'alimentation en eau potable. Le champ captant de Balan dispose de la capacité suffisante et ne présente pas de vulnérabilité.	
☐	☒		La zone du projet se situe sur une parcelle agricole, attenante à d'autres terrains de même nature. L'emprise nécessaire sera réduite au minimum. Pendant la construction comme durant l'exploitation, les véhicules emprunteront uniquement les voies existantes, ou créés dans le cadre du projet.	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	☐	Le site Natura 2000 le plus proche est à plus de 1.66 km de la zone d'implantation, le projet est donc sans impact. (Annexe 8)	
☒	☐	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	Le projet engendre une consommation limitée d'espace à vocation agricole, correspondant à emprise du réservoir. Elle représente une surface d'environ 2 400 m² pour l'ouvrage, complétée par une piste d'accès d'environ 350 m² et une emprise provisoire de chantier d'environ 1 100 m² (incluant une piste provisoire d'environ 250 m²). Les surfaces temporaires seront remises en état à l'issue des travaux. Le projet ne concerne aucun espace naturel protégé, forestier ou maritime.	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels ?	☐	☒	☐		
☐	☒	Est-il concerné par des risques technologiques ?		Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	☐	Risque sismique : moyen Risque retrait gonflement des argiles : faible Risque radon : faible Risque de débordement de nappe : absent	
☐	☒	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	☐	S'agissant d'un ouvrage de stockage d'eau, il est concerné par un risque sanitaire lié à l'exploitation de l'ouvrage (temps de séjours, nettoyage des cuves...) et aux actes de malveillance (alarme anti-intrusion).	

Incidences potentielles		Emissions		Nuisances	
De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	Oui Non	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Des déplacements ponctuels pour l'exploitation.
		Est-il source de bruit ?	☐	☒	
		Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
		Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
		Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
		Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
		Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
		Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
		Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
		Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Il s'agit d'eau potable lors de lavage annuel ou lors de passage au trop-plein (sécurité en cas de dysfonctionnement).
		Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Ces rejets seront évacués vers le bas de la Morte à débit limité.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Si oui, décrivez lesquelles : ☐ Oui ☒ Non

Incidences potentielles	Émissions		Patrimoine/Cadre de vie/Population		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des effluents ?	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	
	☐	☐	☐	☒	
	☒	☒	☒	☐	Travaux : Les déchets issus de la construction sont collectés et dirigés vers des filières de traitement adaptées. Exploitation : Néant
			Le projet n'est pas situé dans le périmètre de protection d'un monument historique, ni au sein d'un site classé ou inscrit au titre du patrimoine architectural ou paysager. Aucune entité archéologique connue n'est recensée sur la parcelle d'implantation à ce stade d'étude. Le site se situe en zone agricole, dans un environnement à dominante naturelle et rurale. L'ouvrage, bien que visible du fait de sa hauteur, s'intègre dans un contexte paysager ouvert.	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	Retrait de 2750 m ² de terrains à vocation agricole.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Si oui, décrivez lesquelles : ☐ Oui ☒ Non

Sans objet

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Sans objet

environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans ces conditions, nous considérons qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une évaluation environnementale.

3

8

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée.
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause fillet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10° a), 11° a), b), 12° a), 13° a), 14° a), 15° a), 16° a), 17° a), 18° a), 19° a), 20° a), 21° a), 22° a), 23° a), 24° a), 25° a), 26° a), 27° a), 28° a), 29° a), 30° a), 31° a), 32° a), 33° a), 34° a), 35° a), 36° a), 37° a), 38° a), 39° a), 40° a), 41° a), 42° a), 43° a), 44° a), 45° a), 46° a), 47° a), 48° a), 49° a), 50° a), 51° a), 52° a), 53° a), 54° a), 55° a), 56° a), 57° a), 58° a), 59° a), 60° a), 61° a), 62° a), 63° a), 64° a), 65° a), 66° a), 67° a), 68° a), 69° a), 70° a), 71° a), 72° a), 73° a), 74° a), 75° a), 76° a), 77° a), 78° a), 79° a), 80° a), 81° a), 82° a), 83° a), 84° a), 85° a), 86° a), 87° a), 88° a), 89° a), 90° a), 91° a), 92° a), 93° a), 94° a), 95° a), 96° a), 97° a), 98° a), 99° a), 100° a), 101° a), 102° a), 103° a), 104° a), 105° a), 106° a), 107° a), 108° a), 109° a), 110° a), 111° a), 112° a), 113° a), 114° a), 115° a), 116° a), 117° a), 118° a), 119° a), 120° a), 121° a), 122° a), 123° a), 124° a), 125° a), 126° a), 127° a), 128° a), 129° a), 130° a), 131° a), 132° a), 133° a), 134° a), 135° a), 136° a), 137° a), 138° a), 139° a), 140° a), 141° a), 142° a), 143° a), 144° a), 145° a), 146° a), 147° a), 148° a), 149° a), 150° a), 151° a), 152° a), 153° a), 154° a), 155° a), 156° a), 157° a), 158° a), 159° a), 160° a), 161° a), 162° a), 163° a), 164° a), 165° a), 166° a), 167° a), 168° a), 169° a), 170° a), 171° a), 172° a), 173° a), 174° a), 175° a), 176° a), 177° a), 178° a), 179° a), 180° a), 181° a), 182° a), 183° a), 184° a), 185° a), 186° a), 187° a), 188° a), 189° a), 190° a), 191° a), 192° a), 193° a), 194° a), 195° a), 196° a), 197° a), 198° a), 199° a), 200° a), 201° a), 202° a), 203° a), 204° a), 205° a), 206° a), 207° a), 208° a), 209° a), 210° a), 211° a), 212° a), 213° a), 214° a), 215° a), 216° a), 217° a), 218° a), 219° a), 220° a), 221° a), 222° a), 223° a), 224° a), 225° a), 226° a), 227° a), 228° a), 229° a), 230° a), 231° a), 232° a), 233° a), 234° a), 235° a), 236° a), 237° a), 238° a), 239° a), 240° a), 241° a), 242° a), 243° a), 244° a), 245° a), 246° a), 247° a), 248° a), 249° a), 250° a), 251° a), 252° a), 253° a), 254° a), 255° a), 256° a), 257° a), 258° a), 259° a), 260° a), 261° a), 262° a), 263° a), 264° a), 265° a), 266° a), 267° a), 268° a), 269° a), 270° a), 271° a), 272° a), 273° a), 274° a), 275° a), 276° a), 277° a), 278° a), 279° a), 280° a), 281° a), 282° a), 283° a), 284° a), 285° a), 286° a), 287° a), 288° a), 289° a), 290° a), 291° a), 292° a), 293° a), 294° a), 295° a), 296° a), 297° a), 298° a), 299° a), 300° a), 301° a), 302° a), 303° a), 304° a), 305° a), 306° a), 307° a), 308° a), 309° a), 310° a), 311° a), 312° a), 313° a), 314° a), 315° a), 316° a), 317° a), 318° a), 319° a), 320° a), 321° a), 322° a), 323° a), 324° a), 325° a), 326° a), 327° a), 328° a), 329° a), 330° a), 331° a), 332° a), 333° a), 334° a), 335° a), 336° a), 337° a), 338° a), 339° a), 340° a), 341° a), 342° a), 343° a), 344° a), 345° a), 346° a), 347° a), 348° a), 349° a), 350° a), 351° a), 352° a), 353° a), 354° a), 355° a), 356° a), 357° a), 358° a), 359° a), 360° a), 361° a), 362° a), 363° a), 364° a), 365° a), 366° a), 367° a), 368° a), 369° a), 370° a), 371° a), 372° a), 373° a), 374° a), 375° a), 376° a), 377° a), 378° a), 379° a), 380° a), 381° a), 382° a), 383° a), 384° a), 385° a), 386° a), 387° a), 388° a), 389° a), 390° a), 391° a), 392° a), 393° a), 394° a), 395° a), 396° a), 397° a), 398° a), 399° a), 400° a), 401° a), 402° a), 403° a), 404° a), 405° a), 406° a), 407° a), 408° a), 409° a), 410° a), 411° a), 412° a), 413° a), 414° a), 415° a), 416° a), 417° a), 418° a), 419° a), 420° a), 421° a), 422° a), 423° a), 424° a), 425° a), 426° a), 427° a), 428° a), 429° a), 430° a), 431° a), 432° a), 433° a), 434° a), 435° a), 436° a), 437° a), 438° a), 439° a), 440° a), 441° a), 442° a), 443° a), 444° a), 445° a), 446° a), 447° a), 448° a), 449° a), 450° a), 451° a), 452° a), 453° a), 454° a), 455° a), 456° a), 457° a), 458° a), 459° a), 460° a), 461° a), 462° a), 463° a), 464° a), 465° a), 466° a), 467° a), 468° a), 469° a), 470° a), 471° a), 472° a), 473° a), 474° a), 475° a), 476° a), 477° a), 478° a), 479° a), 480° a), 481° a), 482° a), 483° a), 484° a), 485° a), 486° a), 487° a), 488° a), 489° a), 490° a), 491° a), 492° a), 493° a), 494° a), 495° a), 496° a), 497° a), 498° a), 499° a), 500° a), 501° a), 502° a), 503° a), 504° a), 505° a), 506° a), 507° a), 508° a), 509° a), 510° a), 511° a), 512° a), 513° a), 514° a), 515° a), 516° a), 517° a), 518° a), 519° a), 520° a), 521° a), 522° a), 523° a), 524° a), 525° a), 526° a), 527° a), 528° a), 529° a), 530° a), 531° a), 532° a), 533° a), 534° a), 535° a), 536° a), 537° a), 538° a), 539° a), 540° a), 541° a), 542° a), 543° a), 544° a), 545° a), 546° a), 547° a), 548° a), 549° a), 550° a), 551° a), 552° a),

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Implantation du projet (annexe 1)	☒
2	Schéma, emprise et coordonnées du projet de réservoir sur tour (annexes 2, 3, 4, 9, 10, 11)	☒
3	Cartographie et documents concernant les risques et impacts de l'implantation du projet (annexes 5, 6, 7, 8)	☐
4	Ombres projetées du nouveau réservoir sur tour (annexe 17)	☒
5		☐

9

Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

☐ Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BELAIR

Prénom Philippe

Qualité du signataire Président

A Martine

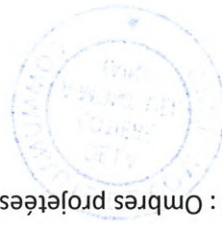
Fait le 07/03/2026

Signature du demandeur(s)

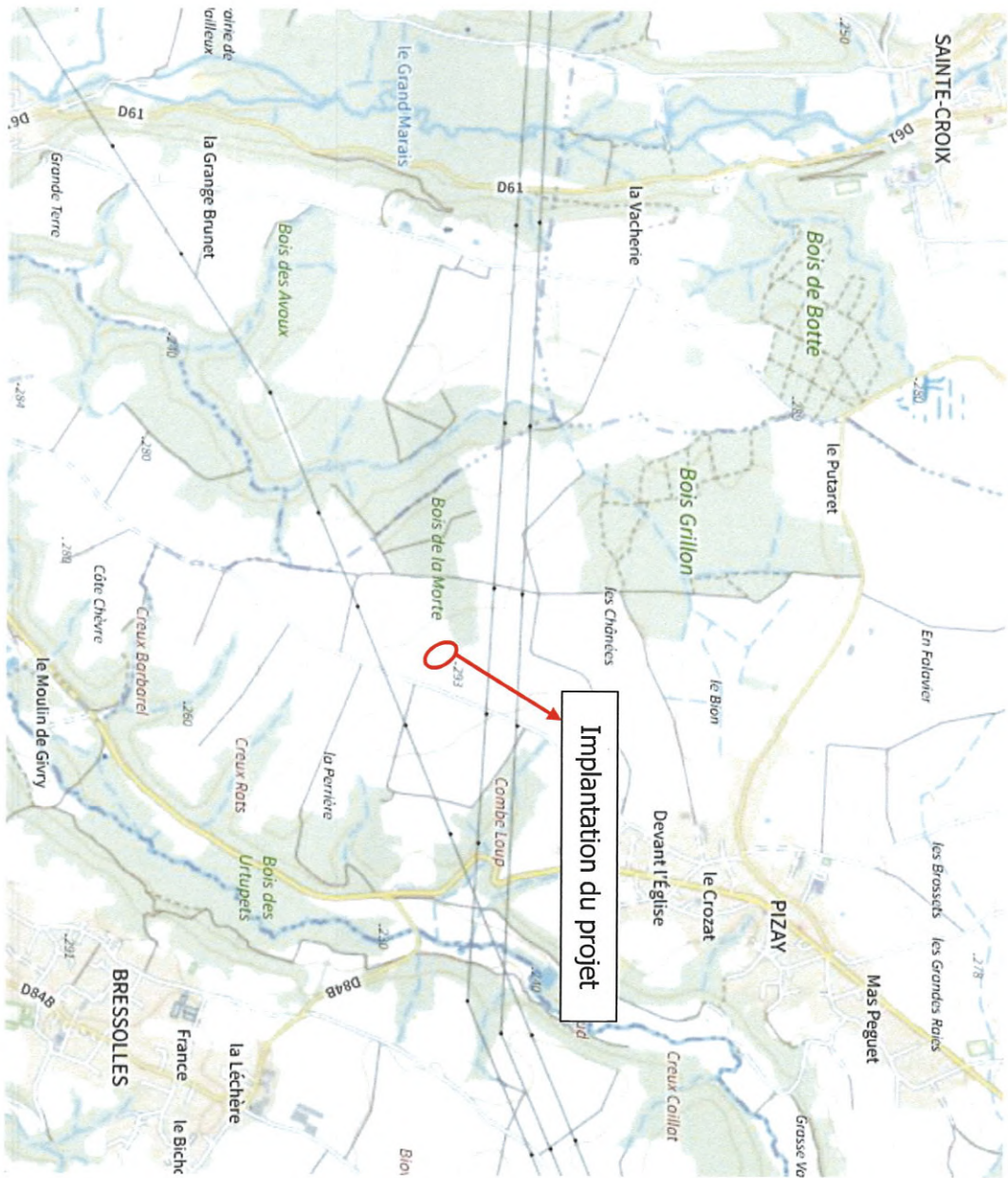
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTIÈRE A MONTAIGNE (AIN)

ANNEXES

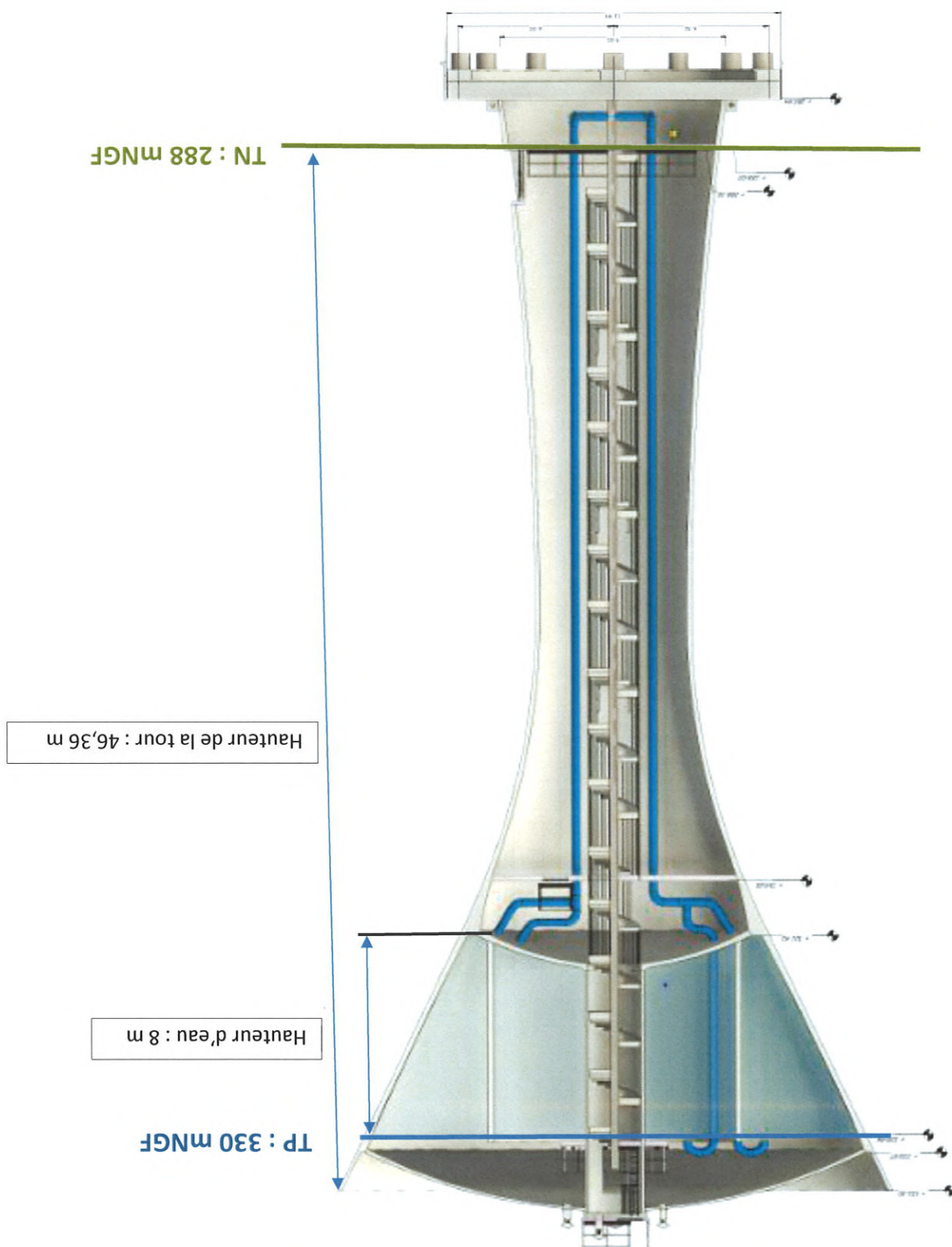
Annexe 1 : Implantation du projet	14
Annexe 2 : Schéma du réservoir sur tour.....	15
Annexe 3 : Coordonnées du projet (source : Google Maps)	16
Annexe 4 : Emprise du projet - parcelle 0012	17
Annexe 5 : ZNIEFF de type I	18
Annexe 6 : Délimitation des zones humides à proximité du site	19
Annexe 7 : Site Natura 2000 (source : Geoportail)	19
Annexe 8 : Site ou sols pollués (source : georisques.gouv.fr)	21
Annexe 9 : Plan en coupe du réservoir sur tour.....	22
Annexe 10 : Vue 3D (1) du réservoir sur tour.....	23
Annexe 11 : Vue 3D (2) du réservoir sur tour.....	24
Annexe 12 (obligatoire) : Plan de situation au 1/16 000 (source : Geoportail)	25
Annexe 13 : Localisation des vues des photos	26
Annexe 14 (obligatoire) : Photo 1 de l'implantation du réservoir dans l'environnement.....	27
Annexe 15 (obligatoire) : Photo 2 Vue de l'emplacement prévu pour l'implantation du futur réservoir.....	28
Annexe 16 (obligatoire) : Photo aérienne des abords du projet au 1/2 000 (source : Geoportail)	29
Annexe 17 : Ombres projetées.....	30



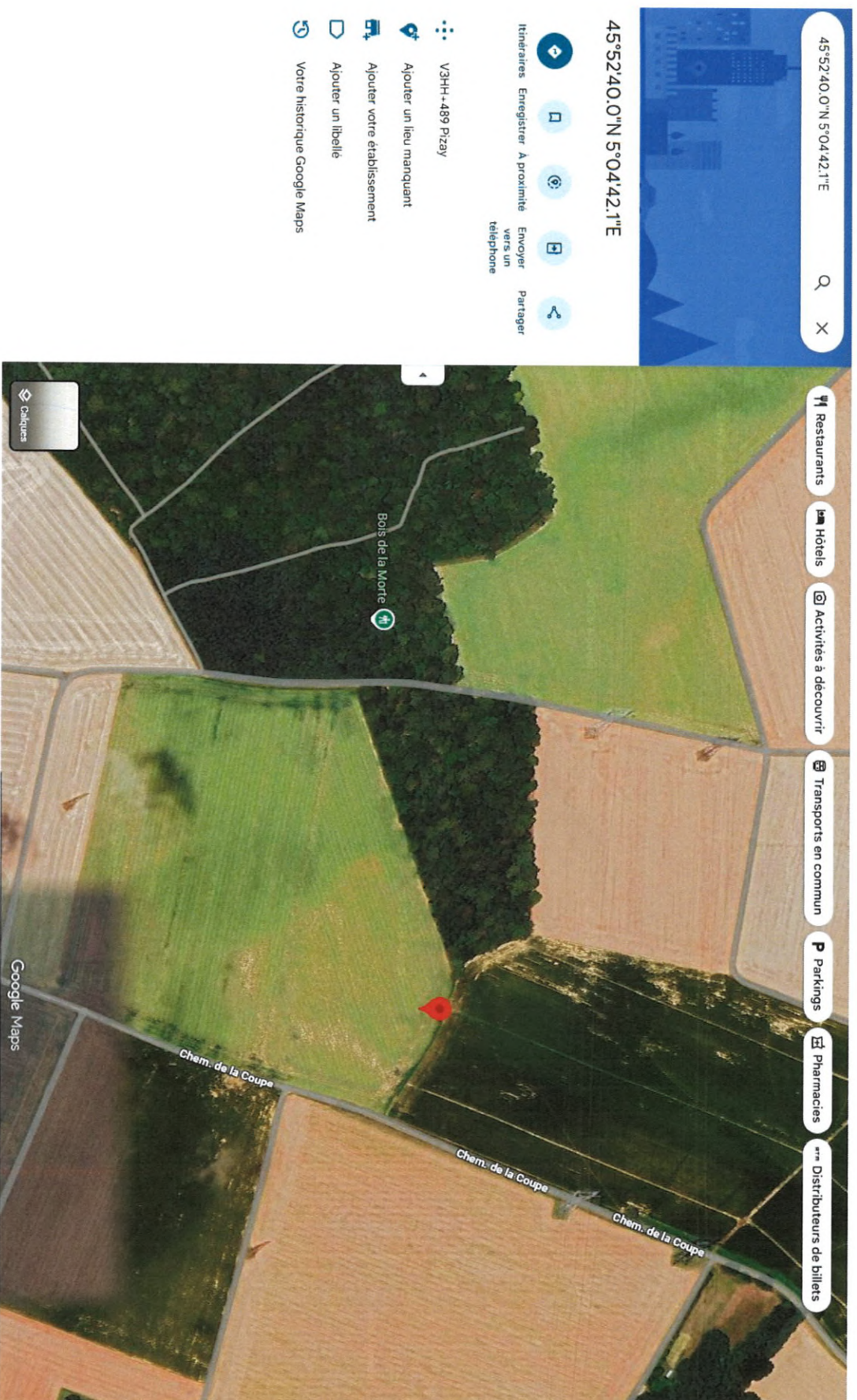
Annexe 1 : Implantation du projet



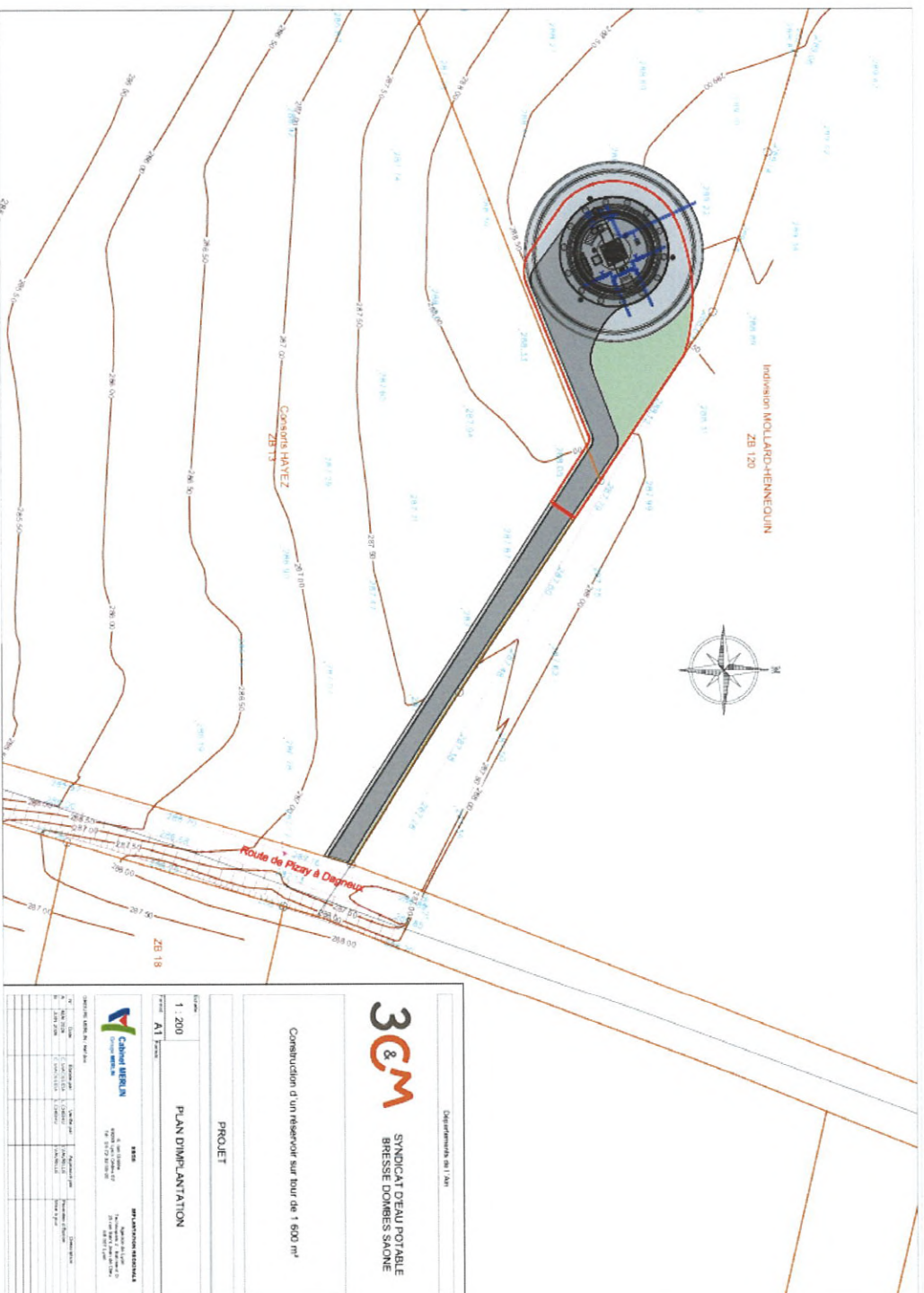
Annexe 2 : Schéma du réservoir sur tour



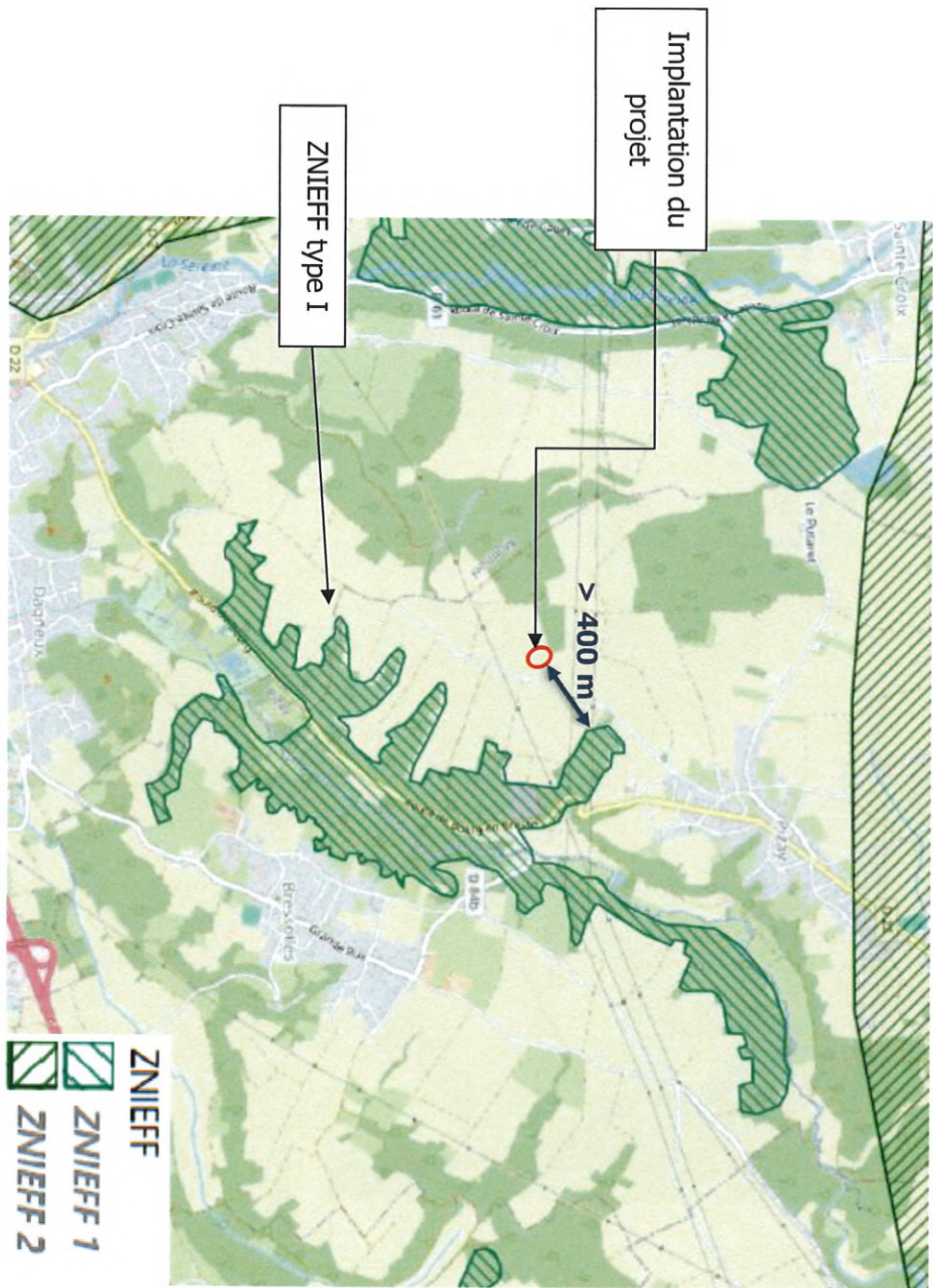
Annexe 3 : Coordonnées du projet (source : Google Maps)



Annexe 4 : Emprise du projet - parcelle 0012

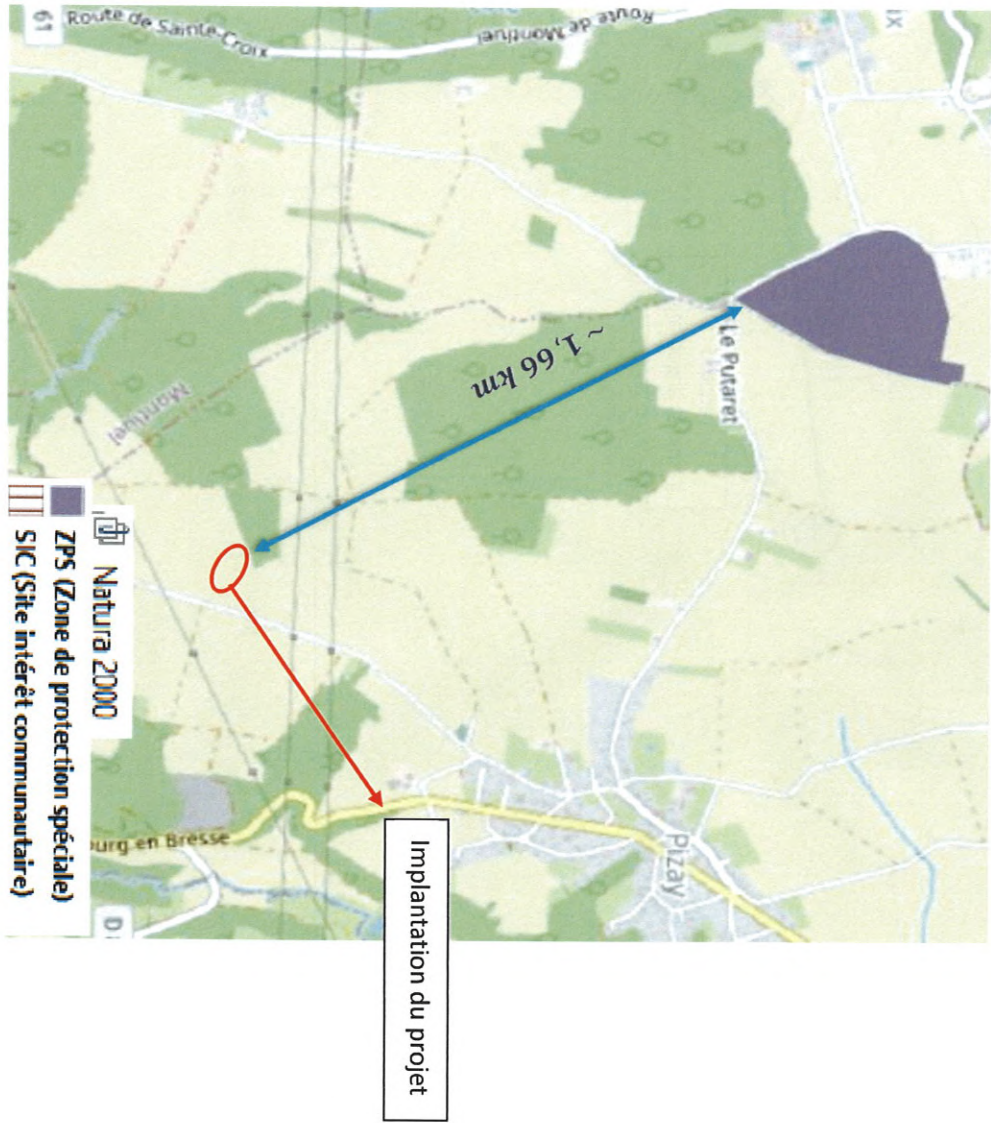


Annexe 5 : ZNIEFF de type I

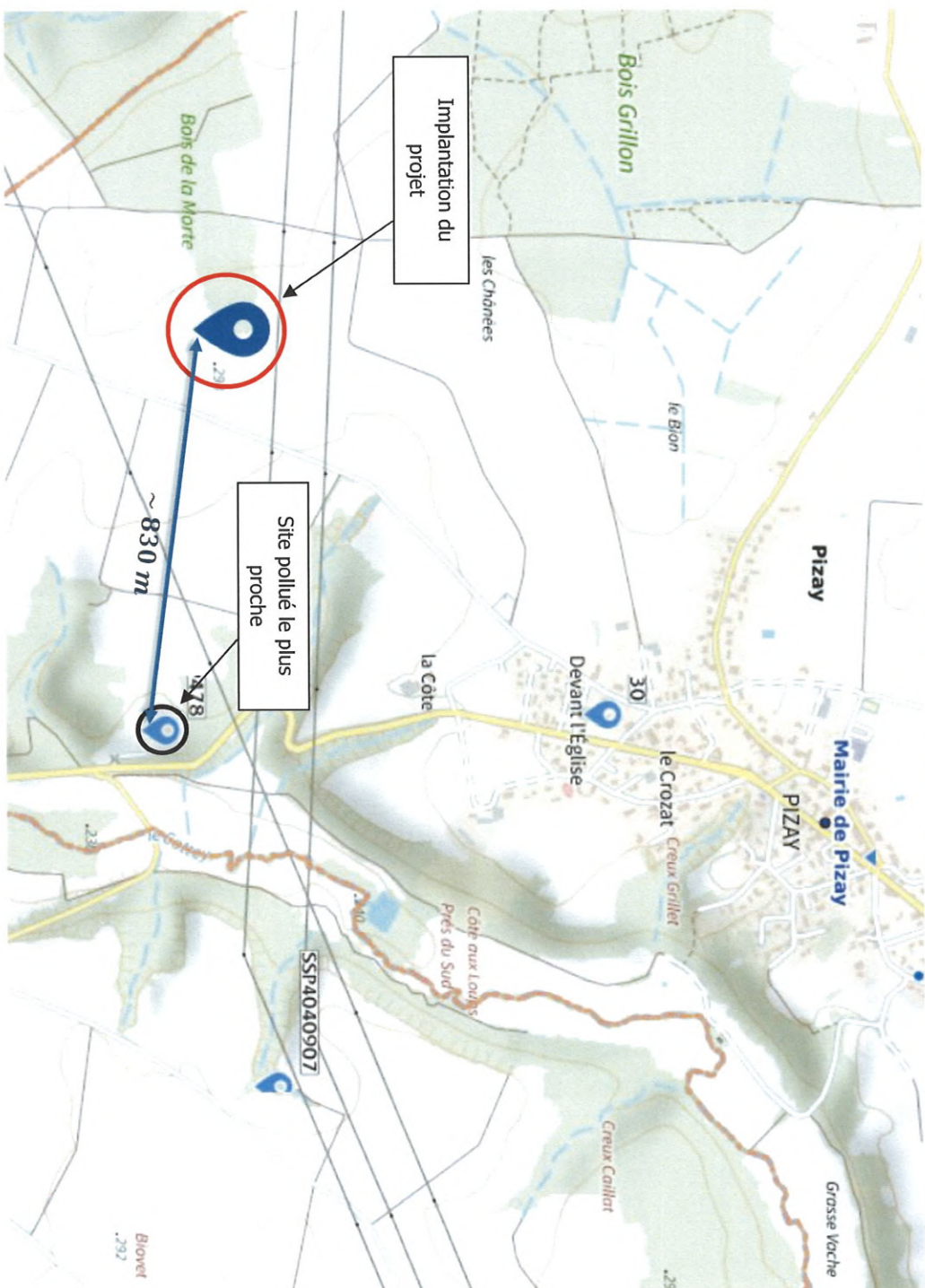




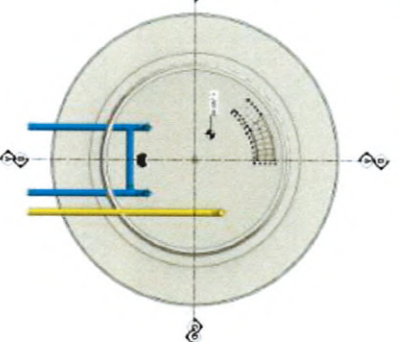
Annexe 7 : Site Natura 2000 (source : Geoportail)



Annexe 8 : Site ou sols pollués (source : georisques.gouv.fr)



1




**SYNDICAT DEAU POTABLE
BRESSE DOMBES SAONE**

Construction d'un réservoir sur tour de 1 600 m³

PROJET
VUES EN PLAN

1 : 100


GROUPE MATHIEU
CONSEILS EN ARCHITECTURE

SEBIB
 3 rue de la
 République - 69001
 LYON - 04 72 73 00 00

UNITECHNICOBRESSE
 4 avenue de la
 République - 69001
 LYON - 04 72 73 00 00

PROJET
VUES EN PLAN

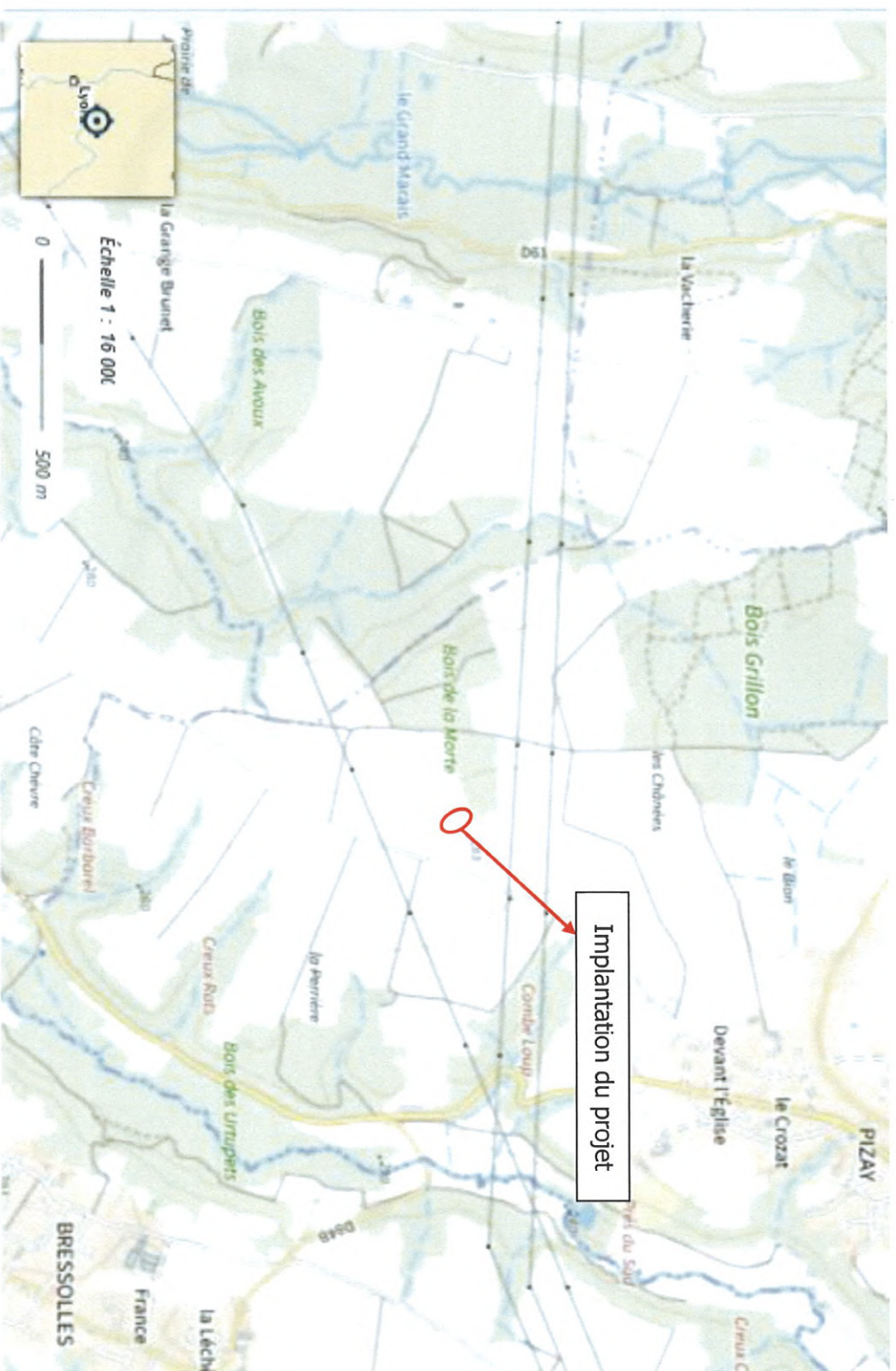
PROJET
VUES EN PLAN

1 : 100

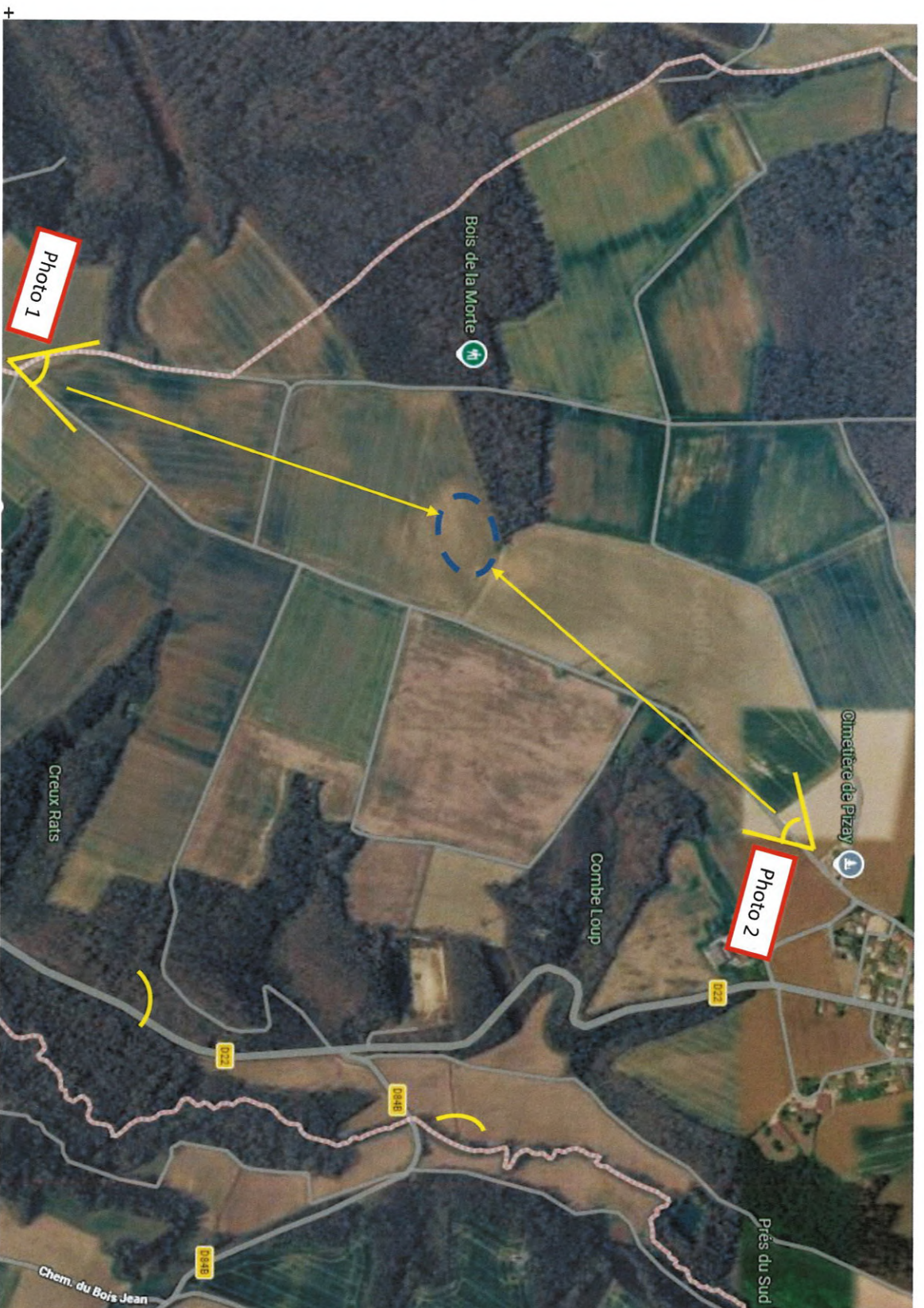
Annexe 10 : Vue 3D (1) du réservoir sur tour



Annexe 12 (obligatoire) : Plan de situation au 1/16 000
[source : Geoportail]



Annexe 13 : Localisation des vues des photos



Annexe 14 (obligatoire) : Photo 1 de l'implantation du réservoir
dans l'environnement

Point de vue 1



Photo 31 juillet 2025



Projeté

Annexe 15 (obligatoire) : Photo 2 Vue de l'emplacement prévu pour l'implantation du futur réservoir.

Point de vue 2



Photo 31 juillet 2025



Projeté

Annexe 16 (obligatoire) : Photo aérienne des abords du projet au 1/2 000
[source : Géoportail]



Annexe 17 : Ombres projetées

Equinoxe de Mars



Du lever du soleil jusqu'à avant midi



À Midi



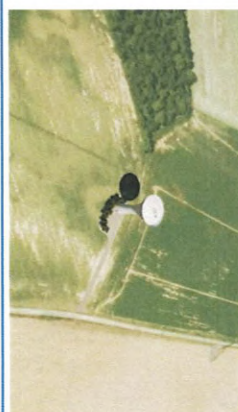
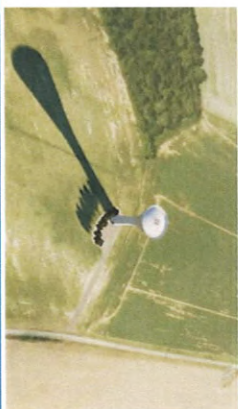
De l'après-midi jusqu'au début du coucher du soleil



Vers 19h-20h

Lever de la lune

Solstice de Juin



Du lever du soleil jusqu'avant midi

À Midi



De l'après-midi jusqu'au début du coucher du soleil



Vers 21h-22h



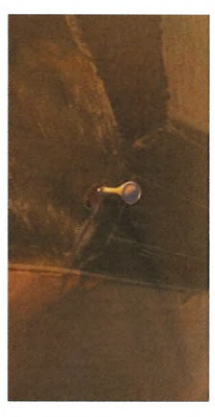
Lever de la lune

Equinoxe de Septembre



Du lever du soleil jusqu' avant midi

À Midi



De l'après-midi jusqu'au début du coucher du soleil

Vers 19h-20h



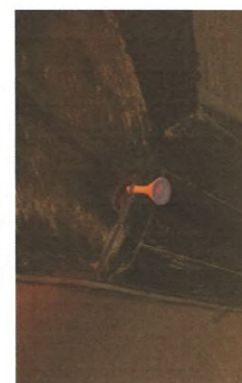
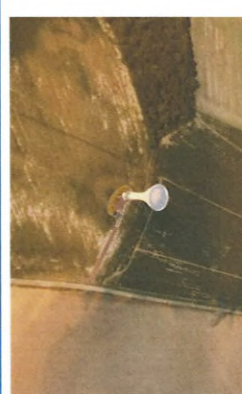
Lever de la lune

Solstice de Décembre



Du lever du soleil jusqu' avant midi

À Midi



De l'après-midi jusqu'au début du coucher du soleil

Vers 17h-18h



Lever de la lune